

AGRA : Armelle Dubsay, responsable réseaux

lundi, 18 avril 2016

Le groupement de distribution annonce le recrutement d'Armelle Dubsay en tant que nouvelle responsable des réseaux Proximeca et Point Repar.



Armelle Dubsay

L'Agra réactive depuis 3 ans maintenant sa stratégie réseau : après un important travail de fond sur sa principale enseigne d'entretien-réparation multimarque, Proximeca, le groupement de distribution s'attèle aujourd'hui au développement du «petit frère» Point Repar.

Mais parce que ces deux réseaux comptent désormais plus d'une centaine de membres, l'Agra a souhaité étoffer l'équipe d'encadrement en recrutant une personne supplémentaire pour s'occuper à plein temps de l'animation et du développement de ces deux enseignes sur le terrain. C'est ainsi qu'Armelle Dubsay a été choisie pour occuper le poste de responsable des réseaux de réparation au sein du groupement de distribution.

Diplômée d'un Master 2 en marketing et gestion d'entreprise, Armelle Dubsay dispose d'une solide expérience dans le monde de l'après-vente puisqu'elle a débuté sa carrière professionnelle en développant et animant justement un réseau de réparateurs pour le compte d'un important distributeur lyonnais ! Après avoir dirigé un centre de profit pendant 4 ans, elle a intégré en 2008 les rangs de

l'équipementier japonais KYB, où elle a occupé le poste de responsable commerciale des secteurs Rhône-Alpes/Auvergne/Sud-Est.

Ayant rejoint l'Agra depuis le 21 mars dernier, Armelle Dubsay entend définir et déployer les outils d'amélioration et d'accompagnement permettant aux distributeurs comme aux réparateurs de pérenniser leur entreprise. Autrement dit le développement de «solutions métiers» et de solutions commerciales : informatique notamment, mais aussi partenariat de formation, etc., qui devraient s'étoffer dans le courant du second semestre 2016. Juste après la convention réseaux, qui lèvera le voile les 17 et 18 juin prochains sur la nouvelle charte graphique de l'enseigne Proximeca...

© Apres-Vente-Auto.com © Reproduction interdite